2 bis : Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - département ou région au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois fonctionnels au 31-12-2023 : 5 5 dont DGS: 1 H DGAS:3F1H DGST:0H0F

(B) N° de département : 48		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)		(F) Primo-nominations année 2023			
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	НОММЕ	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	номме	FEMME
Conseil départemental de la Lozère	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0
	•	DGAS	1	1	DGAS	0	1
		DGST	0	0	DGST	0	0
		Total par sexe	1	1	Total par sexe 2021	0	1

Ne remplir que les cases colorées département

	(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (san objet en 2023 car le cycle recommence)					
	Emplois fonctionnels concernés	НОММЕ	FEMME			
	DGS	1	0			
	DGAS	0	2			
	DGST	0	0			
	Total par sexe années antérieures					
	(H = F + G) Total primo par sexe	1	3			
	(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	1	2			
	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2½mc cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	1	3			
	Nombre minimal de représentant	1	3			
Au titre du 1 ^{er} cycle	de chaque sexe	1				
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant			
	Contribution due*					
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1				
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant			
	Contribution due*					

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.

^{*}La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées